

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (A.O.O.N) N° DNCMP/235/F/2023-2024 **POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES ET MATERIEL DE BUREAU**

Date de publication : ..21./..10./ 2023

Date d'ouverture des offres : ...14./..11./ 2023

Objet

1. Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé. **Le présent marché à commande consiste la fourniture des imprimés et matériel de bureau**

Financement.

2. **Le présent Marché à commande est financé** par les fonds propres du CHUK, exercice 2023-2024.

Mode de passation du marché

3. La passation du **marché à commande** sera conduite par Avis d'Appel d'Offres ouvert national, tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi (Article 78 et Article 79).

4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché doivent être constituées **des imprimés et matériel de bureaux**

5. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché à commande doivent être livrées, dans un délai maximum de 3mois en tenant compte de clause de livraison à compter de la date de réception de la lettre de commande.

6. Le marché est constitué la fourniture **des imprimés et matériel de bureau**

Conditions de participation

7. La participation au marché à commande est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques, et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

9. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement au Secrétariat de la Direction Générale **du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, sis au Boulevard MWEZI GISABO, Tél.22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA**, tous les jours ouvrables de 7h30min à 15h30min, heure locale.

10. Il pourra être obtenu physiquement sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable **de 100.000FBU** (*cent mille francs burundais*), dont la moitié sera versée sur le compte N° **CC10296** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK et l'autre moitié au compte N° **CC10003** ouvert à la BRB sous le compte de transit des recettes non fiscales.

Les offres doivent être rédigées en langue française selon le formulaire de soumission inclus dans le dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

11. Toutes les questions concernant le présent appel d'offres doivent être adressées par écrit, au moins dix (10) jours calendrier avant la date limite de remise des offres à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, sis au Boulevard MWEZI GISABO, Tél.22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA.

Présentation des Offres

12. Les offres seront présentées en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre (4) copies.

13. L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission de deux millions francs burundais (2 733 828 Fbu) pour **les imprimés et matériel de bureau**. L'absence de cette garantie constitue une cause de rejet de l'offre.

14. Cette garantie de soumission est remboursée au soumissionnaire non gagnant et ne sera pas restituée au soumissionnaire gagnant qui se désistera.

15. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

Documents constituant l'offre

16. L'offre présentée par le soumissionnaire doit comprendre les documents suivants dûment remplis :

a) Au niveau technique

1. Les statuts de l'Entreprise (pour la personne morale) ;
2. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
3. La caution bancaire de soumission rédigée selon le modèle en annexe3 ;
4. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
5. Une copie du Registre de Commerce ;
6. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
7. L'attestation de non redevabilité **en original** délivrée par l'INSS ;
8. Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire
9. Le soumissionnaire doit présenter un document attestant avoir une adresse fixe connue ;
10. Les spécifications technique

b) L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- L'acte de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Validité des Offres

18. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

Documents constituant l'offre

16. L'offre présentée par le soumissionnaire doit comprendre les documents suivants dûment remplis :

a) Au niveau technique

1. Les statuts de l'Entreprise (pour la personne morale) ;
2. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
3. La caution bancaire de soumission rédigée selon le modèle en annexe 3 ;
4. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
5. Une copie du Registre de Commerce ;
6. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
7. L'attestation de non redevabilité **en original** délivrée par l'INSS ;
8. Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire
9. Le soumissionnaire doit présenter un document attestant avoir une adresse fixe connue ;
10. Les spécifications techniques

b) L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- L'acte de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Validité des Offres

18. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Dépôt des offres

A. Cachetage et marquage des offres

19. Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre, dans une seule enveloppe comprenant les renseignements relatifs à la soumission, la garantie d'offre requise, et comportant, l'offre technique et l'offre financière. Ces dernières sont cachetées et portent la mention « ORIGINAL », et « COPIE » selon le cas.

25. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP, peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Critères de qualification

26. Les exigences en matière de qualification sont énumérées à la section III du présent Appel d'Offres.

27. Aucune marge de préférence ne sera accordée aux soumissionnaires

Critères d'évaluation des offres

28. L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins distante.

Fait à ^{CHU} Kinshasa, le ^{12/10} .../.../2023

Pr HARAKANDI Stanislas

Directeur Général



A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines.